



Conseil Municipal d'AURONS

Séance du 1^{er} juillet 2026

Le 1^{er} juillet deux mille vingt-six, à 19h00, les membres du Conseil Municipal d'AURONS se sont réunis en mairie, sur convocation qui leur a été adressée le 25 juin 2026, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales par Madame Sophie KERNEN, Maire d'AURONS.

Étaient présent(e)s :

Mmes Laetitia BAUDOT - Magali BERGUES – Emilie FRUTOSO-BERTERO - Sophie KERNEN - Manon MEYER – Aurore PIETTE

MM. Marc BELLUAU - Dominique BONELLI - Sylvain GONDRIY - Ugo MUCCIO - Roger OUIILLASTRE.

Étaient Absent(e)s excusé(e)s :

M. Daniel BOCCA (donne pouvoir à M. Marc BELLUAU)

Mme Yana GONDOVA (donne pouvoir à Mme Emilie FRUTOSO-BERTERO)

Mme Caroline ROLLIN (donne pouvoir à Mme Magali BERGUES)

M. Stéphane ROLLIN (donne pouvoir à Mme Sylvain GONDRIY)

M. Marc BELLUAU est désigné secrétaire de séance (cf. article L 2121-15 du CGCT).

Le quorum est atteint.

La séance est close à 19h13.

Points à l'ordre du jour

Sujet 1	Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 5 juin 2026	Voté à l'unanimité
Sujet 2	Approbation de la convention de coopération 2026 portant sur la sauvegarde des massifs boisés entre les communes d'Alleins, Aurons, La Barben, Lamanon, Salon de Provence et Vernègues	Voté à l'unanimité